Envoyé en préfecture le 20/07/2017

Reçu en préfecture le 20/07/2017

20 JUIL #197-€

ID: 060-200066975-20170712-DEL2017CC06084-DE



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nº: 2017-CC-06-084

Motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques

L'an deux mille dix-sept, le mercredi douze juillet, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la salle des fêtes à Chamant, commune membre, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui renvoient, s'agissant d'un EPCI comptant une commune de 3500 habitants et plus, aux dispositions pertinentes du même code relatives au fonctionnement du Conseil Municipal des communes de cette catégorie.

#### Siégeaient à l'assemblée,

DATE DE CONVOCATION

4 JUILLET 2017

en exercice: 48

présents: 35

votants: 42

- \* Monsieur BASCHER Jérôme (Senlis) Président de séance
- \* Monsieur BATTAGLLA Alain (Pontarmé)
- Monsieur CHARRIER Philippe (Chamant)
- \* Monsieur CLEREL Francis (Villers Saint Frambourg) suppléant de Monsieur NOCTON
- **SEANCE** DU 12 JUILLET 2017
- \* Monsieur CLERGOT Maurice (Senlis) \* Monsieur CURTIL Benoît (Senlis)
- \* Monsieur DE LA BEDOYERE Jean-Marc (Raray)
- \* Monsieur DELLOYE Marc (Senlis)
- **NOMBRE DE DELEGUES** 
  - \* Monsieur DEROODE Jean-Louis (Senlis) \* Monsieur DUMOULIN François (Courteuil)
  - \* Madame GORSE-CAILLOU Isabelle (Senlis)

  - \* Monsieur GRANZIERA Gilles (Pontarmé)
  - \* Monsieur GUALDO Philippe (Senlis)
  - \* Monsieur GUEDRAS Daniel (Senlis)
  - \* Monsieur JEUDON Didier (Thiers sur Thève)
  - \* Madame LEBAS Nathalie (Senlis)
  - \* Madame LE FLOCH Anne-Marie (Montépilloy) suppléante de Monsieur CORNU
  - \* Monsieur LEFEVRE Sylvain (Senlis)
  - \* Madame LELEU DELVAL Isabelle (Fleurines)

  - \* Monsieur LESAGE William (Chamant)
    - \* Monsieur L'HELGOUALC'H Philippe (Senlis) \* Madame LOISELEUR Pascale (Senlis)
    - \* Madame LUDMANN Véronique (Senlis)
    - \* Monsieur MARECHAL Guillaume (Fleurines)
    - \* Madame MIFSUD Florence (Senlis)
    - \* Monsieur PATRIA Alexis (Fontaine Chaâlis)
    - \* Monsieur PESSE Luc (Senlis)
    - \* Monsieur PLASMANS Marc (Rully)
    - \* Monsieur PRUCHE Francis (Senlis)
    - \* Madame PRUVOST-BITAR Véronique (Senlis)
    - \* Madame REYNAL Sophie (Senlis)
    - \* Monsieur ROLAND Dimitri (Barbery)
    - \* Madame SIBILLE Elisabeth (Senlis)
    - \* Madame TEBBI Fadhila (Senlis)
    - \* Monsieur TESSON Gilles (Montlognon) suppléant de Monsieur FROMENT

#### Pouvoirs:

- \* Madame BENOIST Magalie (Senlis) à Madame PRUVOST-BITAR Véronique (Senlis)
- \* Madame BOCQUE Véronique (Thiers sur Thève) à Monsieur JEUDON Didier (Thiers sur Thève)
- \* Monsieur DUBREUCQ-PERUS Bertrand (Senlis) à Monsieur Jérôme BASCHER (Senlis)
- \* Madame GAUVILLE-HERBET Cécile (Fleurines) à Madame LELEU DELVAL Isabelle (Fleurines)

Communauté de Communes Senlis Sud Oise - 30, Avenue Eugène Gazeau - 60300 SENLIS

Tél: 03-44-99-08-60 - Fax: 03-44-99-08-70

Envoyé en préfecture le 20/07/2017

\* Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines) à Monsieur MARECHAL Guillaufic (Fleurines) à Monsieur MARECHAL Guillaufic (Fleurines) à Monsieur DEROODE Jean-10

\* Madame ROBERT Marie-Christine (Senlis) Madame GORSE CARELOU Isabelle (Senlis) 880

### Ne siégeai(en)t pas à l'assemblée pour cause d'absence, le(s) conseiller(s) communautaire(s) qui suit(vent) :

\* Monsieur ACCIAI Maxime (Brasseuse)

\* Madame BENOIST Magalie (Senlis)

- \* Madame BOCQUE Véronique (Thiers sur Thève)
- \* Monsieur CARRARA Jean-Jacques (Rully)
- \* Monsieur CORNU Patrice (Montépilloy)
- \* Monsieur DUBREUCQ-PERUS Bertrand (Senlis)
- \* Madame EECKHOUT Marie-Paule (Borest)
- \* Monsieur FROMENT Daniel (Montlognon)
- \* Madame GAUVILLE-HERBET Cécile (Fleurines)
- \* Madame JAUNET Christel (Aumont en Halatte)
- \* Madame LOZANO Michelle (Mont-L'Evêque)
- \* Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines)
- \* Monsieur MENEZ Yves (Ognon)
- \* Monsieur NOCTON Laurent (Villers Saint Frambourg)
- \* Madame PALIN SAINTE AGATHE Martine (Senlis)
- \* Madame ROBERT Marie-Christine (Senlis)

#### Ne siégeai(en)t pas à l'assemblée mais étai(en)t représenté(s) par le suppléant :

\* Monsieur CORNU Patrice (Montépilloy)

Monsieur FROMENT Daniel (Montlognon)

\* Monsieur NOCTON Laurent (Villers Saint Frambourg)

Avant l'examen de la question par le Conseil Communautaire, le Président vérifie les conditions de quorum : 35 présents, 16 absents dont trois représentés par leur suppléant et 7 pouvoirs. Il constate que celui-ci est atteint et procède, donc, à l'examen de la question.

### Exposé

Monsieur le Président propose aux représentants du Conseil Communautaire de soutenir la candidature de la Ville de Paris, suite au dépôt de sa candidature aux jeux olympiques et paralympiques qui se tiendront en 2024.

## Projet de délibération

<u>Yu</u> l'article L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Yu l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les Jeux Olympiques et Paralympiques incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est attachée,

Considérant que la ville de Paris est candidate à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024,

Considérant, qu'au-delà de la Ville de Paris, cette candidature concerne l'ensemble du pays,



Envoyé en préfecture le 20/07/2017

Considérant que l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en nécessairement des retombées positives sur la pratique sportive et ples positique l'intercommunalité en ce domaine,

Considérant que la Communauté de Communes Senlis Sud Oise souhaite participer à la mobilisation autour de ce projet.

Il demande aux membres du Conseil Communautaire :

D'APPORTER leurs soutiens à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émettre le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

Par un vote au scrutin ordinaire, par 42 voix «POUR», aucune voix «CONTRE», aucune « ABSTENTION », les membres du Conseil communautaire décident :

D'APPORTER leurs soutiens à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émettre le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois de sa publication, devant le Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01.

Le Président de la Communauté de Communes est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

20 JUIL, 2017

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-préfecture,

20 JUIL, 201/

et de l'affichage le :

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Senlis, Le

**20** JUIL. 2017

Le Président,

Jérôme BASCHER.

Le Président,

Jérome BASCHER

